

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Date : 29 juin 2026****Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège de la Côte Roannaise de Renaison
N° 2026-06-29/23**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois de juin, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Frédéric GOUTAUDIER, Sylvie GALLAND, Marie-Françoise DESORMIERE, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Alain CONTAL, Cornelis DROST, Valérie BIBUS, Christophe REGNY, Corinne LASSAIGNE, Béatrice GONTARD, Dominique MUZELLE, Carole SYLVESTRE, Christelle DUBOUIB-BAGLAN, Thomas DALBEIGUE, Othylie DUBOUIB et Yonan GOUTAUDIER.

Absente : Mme Romane BOUILLET.

Absents excusés : MM. Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD et Philippe CREMONT.

Procurations : M. Jean-Pierre SAPT à Mme Monique REMONTET, M. Didier PICARD à M. Dominique MUZELLE et M. Philippe CREMONT à M. Laurent BELUZE.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 juin 2026.

Secrétaire de séance : M. Frédéric GOUTAUDIER.

Madame Marie-Françoise DESORMIERE, Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la jeunesse, à la culture et la solidarité sociale explique que les élèves d'une classe de 6^{ème} du Collège de la Côte Roannaise sont engagés dans un projet pour protéger la biodiversité. Pour ce faire, ils ont créé, avec l'appui de l'Office Français de la Biodiversité (l'OFB) et de la Commune, une Aire Terrestre Educative depuis plusieurs années.

C'est un petit bout de territoire où les élèves apprennent à observer, connaître, aimer et protéger avec l'aide de l'ARPN (Association Roannaise de Protection de la Nature), il est situé au bord du Renaison proche de l'aire de camping-car.

Le projet devrait s'étendre encore sur plusieurs années scolaires. Il va consister en la poursuite de l'inventaire faunistique et floristique mais aussi la réalisation des idées de projets et la concrétisation des actions des élèves.

L'OFB octroie une subvention pour le financement de ce projet si la commune participe également à hauteur de 100 euros. La levée des fonds se fait par le biais d'une plateforme participative qui s'appelle la "trousse à projets".

Madame Marie-Françoise DESORMIERE propose de verser une subvention exceptionnelle de 100 euros sur la plateforme participative « La Trousse à projets » en faveur du projet du Collège de la Côte Roannaise de Renaison.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € au collège de la Côte Roannaise de Renaison pour le projet Aire Terrestre Educative.
- Dit que les crédits sont prévus au chapitre 65 du Budget général 2026.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 30 juin 2026

Le Secrétaire de Séance,
Frédéric GOUTAUDIER

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20260629-2026-06-29_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2026
Publication : 01/07/2026

Le Maire,
Laurent BELUZE